

LA PLUS FORTE-
VENTE DE LA RÉGION

LILLE. 104. Rue de Paris
PARIS. 43. Bd Haussmann

JOURNAL D'INFORMATION

L'Égalité

de Roubaix - Tourcoing

BUREAUX: 104, Rue de Paris, 43, Tourcoing
Téléphone: 351-17
351-18
351-19

TORCOING: 104, Rue de Paris, 43
Téléphone: 13-95
3, rue Fidèle Laborde

DIRECTRICE: M^{me} Eug. GUILLAUME.

LA SITUATION MALHEUREUSE DE CALAIS

LE PORT

ON ENREGISTRE UNE LÉGÈRE AMÉLIORATION DU TRAFIC ET LA MISE A EXÉCUTION DES PROJETS D'EXTENSION DU PORT POURRAIT APPORTER UN SURCROIT D'ACTIVITÉ

Le port de Calais est, ainsi qu'on le sait, le port du détroit le plus rapproché de l'Angleterre, c'est pourquoi il a toujours été fréquenté — sauf depuis quelques années — par un grand nombre de voyageurs se rendant et venant de ce pays.

Le trafic des voyageurs
En raison de la situation géographique du port, le trafic des voyageurs se fait à peu près uniquement avec l'Angleterre. Il est en régression sensible depuis le début de la crise. Le record fut atteint en 1928 avec 652.840 passagers. Ce chiffre est tombé à 334.750



Le mouillage devant le quai de la Gare Maritime de Calais, qu'on veut approfondir.

et de l'Est de la France, les plus grandes facilités de réception ou d'expédition des marchandises, soit par chemin de fer, soit par canaux.

Son histoire

La ville de Calais semble avoir été fondée à la fin du neuvième siècle, à l'embouchure de la rivière de Hâmes, qui constitue par la suite l'embryon du port. La cité tombe en 1347 aux mains des Anglais qui aménagent le port. Les premières jetées furent construites pour protéger le canal d'accès, contre les sables, et le bassin du Paradis, qui subsiste encore. Fut creusé.

A l'époque de l'Empire, au point de vue économique, le « Elocus Continental » ruina le commerce maritime. La Restauration apporta une prospérité nouvelle à la ville, par le passage de nombreux voyageurs et la reprise du trafic commercial avec l'Angleterre.

La première amélioration qui fut entreprise consista en la création de quai des paquebots sur le jetée est, qui permit l'accostage des navires à marée basse.

Le développement du commerce maritime rendit bientôt insuffisants les travaux effectués. La loi du 14 septembre 1878, complétée par celle du 5 août 1881, déclara d'utilité publique un vaste ensemble de travaux qui donnaient au port sa physionomie actuelle.

Le dernier travail important effectué au port de Calais est la reconstruction de la jetée ouest, qui ne fut terminée qu'en 1928.

En 1932, il s'est toutefois élevé en 1933 à 414.295, soit 206.478 entrées et 207.817 sorties.

Notons que le transit des automobiles pendant la même année a atteint 8.885 unités, soit 4.449 entrées et 4.436 sorties.

Légère reprise du trafic des marchandises

Le trafic général du port de Calais a atteint 1.130.664 tonnes de marchandises importées ou exportées, contre 728.237 tonnes en 1932. Il est toutefois permis de remarquer que cette amélioration n'est peut-être que la conséquence des grèves persévérantes qu'on enregistra au port de Dunkerque au cours de l'année dernière.

Les importations atteignent 785.832 tonnes, contre 590.112 tonnes en 1932. Les principales augmentations portent sur les bois en rondins, les minerais, les phosphates, le sel, le brai et les vins.

Par contre, on note une diminution dans l'importation de la houille, du plomb et saumons et des bois scies en provenance de la Scandinavie et employés pour la construction. Le port de Calais était en effet le port français qui recevait les plus grandes quantités de bois du Nord et ses importations ont été réduites sensiblement par suite des entraves apportées par le régime des contentements, des licences et aussi de l'évaluation exagérée des droits de douane qui ont été portés dans certains cas au coefficient douze.

(LIRE LA SUITE EN DEUXIÈME PAGE)

L'ANNIVERSAIRE DE LA MORT DU PRÉSIDENT DOUMER



M. Albert LEBRUN Président de la République, accompagné de M. MAÏTRE Secrétaire Général du Comité national, et du Lieutenant-Colonel COLLETTE, de sa maison militaire, est rendu hier matin au cimetière de Vaugrain où il a déposé une gerbe de fleurs sur la tombe de M. Paul DOUMER, ainsi que le montre notre photo.

CATASTROPHE MINIÈRE

UN INCENDIE DANS UNE MINE DE POTASSE EN ALLEMAGNE

Celui-ci s'est déclaré à huit cents mètres de profondeur et l'on croit que 74 ouvriers ont péri dans les flammes

L'agence « Télégraphique Suisse » apprend de Sugginden (Pays de Bode), qu'une catastrophe vient de se produire dans les mines de potasse de Sugginden, près de Mulheim.

La catastrophe a été provoquée par un incendie qui s'est déclaré à 800 mètres, dans les galeries, et qui a pris tout de suite une grande extension. Toutes les équipes de sauvetage ont été alertées.

Dans la région de Mulheim, le bruit court que soixante ouvriers seraient morts.

La direction des mines refuse tout renseignement quant à l'étendue de la catastrophe, mais il est certain que non seulement les équipes sanitaires et de secours de Mulheim, mais encore celles des localités voisines, ont été alertées, ce qui indique qu'on est en présence d'une catastrophe.

D'après une seconde dépêche, quatre-vingt mineurs seraient bloqués dans une galerie, à la fumée qui s'en dégage étant très épaisse, ce qui est inquiétant sur le sort de ces mineurs.

ODIEUX ATTENTAT EN IRLANDE

Des inconnus ont tenté de faire sauter un monument aux Morts

L'autre nuit, vers 1 h. 15, des inconnus ont tenté de faire sauter le monument aux morts de la guerre, à Armagh. Toute la ville a été réveillée par une explosion de dynamite, qui a laissé d'ailleurs à peu près intact le monument visé.

L'EFFONDREMENT DE L'ÉCOLE DE WINTERBACH A FAIT 3 MORTS ET 40 BLESSÉS

L'effondrement de l'école de Winterbach près de Stuttgart, a fait huit morts. L'instituteur et sept élèves, et environ quarante blessés. La dernière victime a été retirée aujourd'hui de dessous les débris.

VOIR EN CINQUIÈME PAGE « Le Réveil Agricole »

LES DÉTOURNEMENTS

DU DIRECTEUR DE LA COOPÉRATIVE DE RECONSTITUTION DE SAINT-AMAND



Un croquis humoristique que l'on trouve à SAINT-AMAND: « Le grand Eugène », DRULON, tombé, refléchi sur ses malheurs.

En attendant que l'instruction ait exactement élucidé les circonstances dans lesquelles Eugène Drulon, directeur-caissier de la coopérative de reconstitution de Saint-Amand, a pu soustraire près d'un million dans la caisse qui lui était confiée, on n'a pas fini, dans cette ville, d'épiloguer, de commenter et de pronostiquer.

Un de nos confrères a parié de complétement. Nous avons dit hier que tout ce que l'on pourrait reprocher à ceux qui de près étaient chargés de contrôler la Coopérative ne pouvait être que des négligences dues à un excès de confiance. Un autre a été jusqu'à dire que l'argent détourné avait servi à financer des élections municipales. Ce qui aussi aller très loin. De telles suppositions erronées ne peuvent être faites que par ceux qui ne se sont livrés sur cette affaire qu'à une enquête superficielle.

En réalité, on ne peut dire que la Coopérative de reconstitution de Saint-Amand soit un organisme politique puisque celui de faire valoir les droits des Amandinois dont les biens ont souffert pendant la guerre.

C'est ainsi que si l'on trouve en qualité de président, M. Ernest Couteaux, député-maire de Saint-Amand, on y voit aussi les noms de MM. Vallée, commerçant, administrateur délégué; Barbeux, ancien notaire, trésorier; Clément Leclercq, industriel; Coquelle, directeur de banque; Carlier, cultivateur à Leclercq; et Debruyne, propriétaire, membres du comité.

Il n'est pas du reste inutile, pour éduquer à néant l'insinuation faite que Drulon aurait dépensé l'argent pour une cause électorale, de rappeler que Drulon, qui est ancien élève d'un établissement religieux, fut nommé à la direction de la Coopérative par le Conseil d'administration lui-même. On ne vit jamais Drulon s'occuper de questions politiques.

350 francs par jour
On peut toujours s'étonner qu'avec des administrateurs dont la scrupuleuse honnêteté est patente, les agissements de Drulon n'aient pas été plus vite connus. On ne se laisse pas de répéter que les dépenses extraordinaires de Drulon auraient dû éveiller la méfiance des Amandinois. A cela, les intéressés ripostent en disant que Drulon, qui cumulait ses emplois, avait des ressources considérables qui pouvaient justifier ses prodigalités.

(LIRE LA SUITE EN DEUXIÈME PAGE)

LES AFFAIRES STAVISKY

PROTESTATION DES AVOCATS DES VICTIMES DU 6 FÉVRIER

Ceux-ci s'étonnent, dans une lettre au Garde des Sceaux, qu'aucune suite n'ait encore été donnée à leurs plaintes

Plusieurs avocats des victimes de l'émeute du 6 février viennent d'adresser au Ministre de la Justice, une lettre dans laquelle ils rappellent qu'ils ont déposé au nom des victimes ou de leurs parents, des plaintes régulières en assassinat ou tentative d'assassinat.

Les avocats s'étonnent que l'enquête préliminaire ne soit pas encore parvenue au Parquet, après trois mois, et déclarent ne pouvoir supposer que ce retard, gravement préjudiciable aux intérêts qui leur sont confiés, soit causé par une volonté d'assurer l'antériorité aux conclusions de la Commission parlementaire d'enquête sur les événements du 6 février.

La Commission d'enquête a entendu M. André Benoist

La Commission d'enquête sur les affaires Stavisky a entendu, hier après-midi, M. André Benoist, ancien directeur de la police judiciaire.

Le témoin déclare que c'est lui qui a créé la section financière de la police judiciaire, après l'affaire Hanau. Il y a affecté le brigadier Gripiot. Cette section devait faire des rapports d'initiative pour faire échec aux escrocs.

Le rapport Gripiot du 30 mars 1930 a été transmis à la section financière du Parquet par le F. J. Six jours après, le témoin quittait la direction de la police judiciaire.

Il estime que l'on ne pouvait arrêter Stavisky sans initiative particulière du Parquet, au vu de l'article 10, non encore abrogé. Alors, les responsabilités de la police et de la justice sont partagées également ici, à son avis.

La Présidente. — Établissez-vous un rapport entre votre transmission du rapport Gripiot et le fait que vous avez été obligé de partir?

Réponse. — Malgré moi, j'opérai un rapprochement. M. Glard ayant été déplacé sur l'initiative de Stavisky, n'a-t-on pas utilisé l'affaire Alamoïff pour me déplacer?

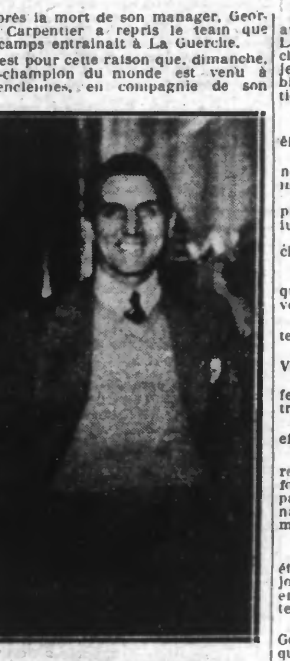
On pouvait, dit-il, vous arrêter Stavisky avec l'article 10, cependant cet article ne s'applique qu'à des affaires politiques.

Qui est, cependant, j'ai été chez Mme Hanau d'accord avec M. Chippa pour l'inventaire à liquider son affaire. La liaison avec la section se fait quand l'intéressé publie l'exigé, par exemple dans l'affaire des faux bons du Trésor. Elle s'est faite aussi, mais autrement, dans l'affaire des mines de la Caunette où la procédure engagée par la sûreté contre le banquier Carène et M. André Issac a été arrêtée par un coup de téléphone de M. Chippa: coût pour l'épargne: 30 à 100 millions.

APRÈS LE GALA DE BOXE DE VALENCIENNES

CINQ MINUTES D'ENTRETIEN AVEC GEORGES CARPENTIER

A LILLE, L'EX-CHAMPION DU MONDE NOUS A DIT LE PLAISIR QU'IL ÉPROUVAIT DE SE RETROUVER DANS NOTRE RÉGION



Georges CARPENTIER lors de son passage à LILLE.

Après la mort de son manager, Georges Carpentier a repris le train que Bescamps entraîna à La Guerdie. C'est pour cette raison que, dimanche, l'ex-champion du monde est venu à Valenciennes, en compagnie de son

— Vous faites erreur, car je dois vous avouer qu'en dehors de moi l'écurie de La Guerdie et évidemment de la marque générale du sport qui m'est cher, je ne m'occupe jamais de boxe; je suis bien trop préoccupé par d'autres questions.

— Tant pis pour le sport nordiste.

— Que voulez-vous, on ne peut pas être universel.

— Pour changer de sujet, pouvez-vous nous donner vos impressions sur Humery?

— L'ourquou pas. Mon poulaïn est en pleine forme et il doit faire parler de lui.

— Allez-vous tenter à nouveau le championnat d'Europe?

— Ne vous impatientez pas, dans quelques secondes nous vous rendrons votre liberté.

— Ce sera avec plaisir car on m'attend. Que voulez-vous encore savoir?

— Que pensez-vous de la réunion de Valenciennes?

— Il est malheureux que cette manifestation ait été concurrencée par d'autres réunions sportives.

— Cela arrive parfois en dépit des efforts des organisateurs.

— Mais oui; cependant, je suis heureux que le gala de Valenciennes m'ait fourni une occasion de plus de venir passer quelques heures dans ma région natale où j'ai fait connaissance d'hommes charmants.

— Vous avez été à Lens?

— Certainement; cet après-midi, j'ai été embrasser les miens. Cela fait toujours plaisir de passer quelques instants en famille. Mais, excusez-moi, on m'attend.

Et après nous avoir serré la main, Georges Carpentier nous a quitté brusquement en nous promettant de nous accorder encore quelques minutes d'entretien quand il reviendra dans la Nord.

Deux cents maisons anéanties par le feu en Pologne

2.000 personnes sont sans abri
On parle de Varsovie qu'un violent incendie qui a duré deux jours a ravagé la bourgade de Wlodzimierzec où 200 maisons ont été détruites. Deux mille personnes sont sans abri.

L'AFFAIRE FROGÉ

L'intendant demeure en prison
M. J.-Ch. Legrand, avocat de l'intendant adjoint Frogé, avait demandé samedi la mise en liberté immédiate de son client en raison des charges insuffisantes qui, selon lui, pesaient sur l'inculpé. M. Corder, juge d'instruction de Belfort, par ordonnance rendue hier a prolongé de 15 jours la détention de l'intendant.

LA REMISE DE L'ÉTENDARD DES SURVIVANTS DE REICHSHOFFEN



Comme nous l'avons annoncé hier, un des trois derniers survivants de la fameuse charge de REICHSHOFFEN, M. ARNOLD, âgé de 89 ans, a remis, dimanche, aux représentants de la Fédération des Culrassiers, l'étendard de l'amicale des survivants de cette bataille. Notre photo représente: le Général GOURAUD félicitant M. ARNOLD. A droite: le Général FLAIGNY.

La Procession du Saint-Sang à Bruges



La procession du Saint-Sang s'est déroulée, hier, à BRUGES, selon les rites habituels, au milieu d'une affluence considérable. Notre photo représente le Christ portant sa croix.